

APPEL DE CANDIDATURES

Responsable d'unité thématique pour l'axe 1

La Direction scientifique du CRIR sollicite ses membres chercheurs pour un appel à la candidature afin de combler le rôle de **Responsable de l'unité thématique pour l'axe 1 « Fonctions et activités sensorielles, motrices et cognitives »**.

EN BREF

Le CRIR oriente ses équipes de recherche autour de deux axes principaux :

- [Axe 1 : Fonctions et activités sensorielles, motrices et cognitives](#)
- [Axe 2 : Participation, inclusion sociale et services de réadaptation](#)

Deux unités thématiques de recherche sont présentes pour chacun des axes de recherche du CRIR. Pour l'axe 1, les unités thématiques sont :

- Unité thématique 1 : Mécanismes fonctionnels
- Unité thématique 2 : Activités physiques et cognitives

Parmi les responsables d'unités thématiques qui composent chaque axe, une personne est ensuite choisie pour assumer le rôle de responsable d'axe.

En savoir plus sur les axes du CRIR : <https://crr.ca/recherche/axes-et-unites-thematiques/>

RESPONSABILITÉS

Plus spécifiquement, le responsable d'unité thématique de recherche est responsable du développement et de la coordination de son unité. Notamment :

- Soutenir le développement et l'évolution de la recherche de son unité thématique;
- Assurer une représentation adéquate de la recherche fondamentale, clinique, épidémiologique et évaluative dans son unité;
- Assurer au plan scientifique l'expertise-conseil requise;
- Promouvoir la productivité scientifique de son unité;
- Contribuer à la rédaction du plan de développement et à l'évaluation de mi-mandat du Centre;
- Siéger au Comité d'orientation de la recherche (COR; 3 à 4 réunions par année) – si applicable.
- Participer à l'assemblée générale annuelle (novembre), ainsi qu'à l'assemblée des membres chercheurs du CRIR (mai).

Le responsable d'unité thématique de recherche peut compter sur le soutien d'une personne dédiée à la coordination des axes pour la réalisation de son mandat, et la planification des activités qui mette en valeur les axes du CRIR pour les membres du CRIR.

CONDITIONS

- Le responsable d'unité thématique doit être membre chercheur en règle du CRIR de l'axe 1
- Le bilinguisme est requis
- Un mandat de 3 ans (renouvelable)

POUR POSTULER

Les personnes intéressées sont invitées à signifier leur motivation en envoyant un court texte à administration.crir@ssss.gouv.qc.ca au plus tard, le vendredi 11 septembre 2026.

La priorité sera accordée **aux membres chercheurs des sites HJR ou CRLLM**, afin d'assurer une représentativité équilibrée des universités affiliées au CRIR au sein de l'équipe des axes.

REMARQUE

Le CRIR valorise l'équité, la diversité et l'inclusion et encourage les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques, les femmes ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature. Les personnes en situation de handicap sont également invitées à nous faire part de leurs besoins particuliers liés au processus de sélection afin de faciliter l'étude de leur dossier. Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt pour cette fonction. Toutefois, seules les candidatures retenues seront contactées.